



N°146

Informations municipales
Novembre - Décembre 2010

Laxou Actualités



BIENVENUE AUX NOUVEAUX LAXOVIENS !

Samedi 13 novembre



ÉDITO2

- Le marché des Provinces... aussi le mercredi !

VIE MUNICIPALE3

- Journée d'accueil des nouveaux Laxoviens
- Remise de médailles
- Extrait du Compte administratif 2009

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

- Ravèlement de façades
- Amélioration de l'Habitat
- Restitution de compost
- Arbres et végétaux - Réglementation
- Jardin des saveurs
- Jardiniers de France

AGENDA.....6-7

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE 8-9

- Réception des enseignants
- La rentrée scolaire en chiffres
- L'Aménagement du Temps de l'Enfant présenté à l'Association des Maires de France
- Le BIO dans les cantines
- Le Conseil Municipal d'Enfants

VIE ASSOCIATIVE 10

- Des nouvelles des jumelages
- 2 bénévoles associatifs nous ont quittés

VIE SOCIALE, SANTÉ, SENIORS 11

- Ateliers d'informatique seniors
- Colis de Noël - personnes âgées de plus de 70 ans
- Permis de conduire, remise à niveau
- Conférence santé : « Un défi pour la vie » : Le défibrillateur
- La prévention avec la Police Municipale : STOP aux véhicules sur les trottoirs !

DÉCISIONS, ÉLUS MINORITAIRES, RÉPONSE DU MAIRE..... 12

Directeur de la publication : Laurent GARCIA

3 avenue Paul Déroulède à Laxou

Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Marcel FRESSE, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Laurence WIESER, Muriel GUILLAUME, Marianne BASELLO, Lionel DEMANGE, Anne PERRIN, David JANSER, Madeleine AUBRY, Sonia MIRGAUX, Kathia PAROCHE, Stéphane HERVEUX.

Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670

Imprimeur : Imprimerie Paradis

Contact mairie : tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66

E-mail : contact@laxou.fr - www.laxou.fr

Un nouveau « Laxou actualités » !



Nouvelle maquette, nouvelle mise en page, votre « Laxou actualités » évolue et vous propose davantage de rubriques, de photos et, en pages centrales, l'Agenda des manifestations pour les mois de novembre et décembre.

La période actuelle pourrait décourager certains : gel des subventions de l'Etat, suppression des aides des autres collectivités territoriales envers la ville et les associations... Désormais, les communes, alors qu'elles sont un moteur fort pour l'économie, se voient amputées d'un certain nombre de leviers mais demeurent celles vers qui les habitants se tournent naturellement. Pourtant, elles ne pourront pas suppléer aux carences de toutes les autres entités...

Pour notre ville, je reste optimiste et je souhaite que Laxou continue à aller de l'avant : gestion saine de la commune, tissu associatif dynamique soutenu par la ville, dispositif scolaire unique en France, politique culturelle accessible à tous, volonté de maintenir et préserver un cadre de vie et un environnement de qualité, attention particulière envers les plus jeunes comme les plus anciens, campagne-santé avec l'installation de défibrillateurs...

Tous les ingrédients sont réunis !

Ensemble, nous réussissons !

Laurent Garcia
Maire de Laxou

Le marché des Provinces... aussi le mercredi !



Grâce à l'implication du Conseil de Proximité Hardeval-Maréville-Provinces, en lien avec la Mairie qui souhaitait redynamiser ce marché, de nouveaux commerçants sont présents sur la partie latérale de la salle Colin tous les mercredis matin de 8 h à 13 h. Le vendredi matin, le marché est maintenu Place Colin.

Petits Laxoviens, écrivez à Saint-Nicolas !



Grâce au site de la Ville de Laxou, les petits Laxoviens peuvent dès maintenant envoyer un courrier à Saint-Nicolas ! Comment ? Rien de plus simple : connectez-vous sur www.laxou.fr et suivez les indications données en page d'accueil. Les messages seront immédiatement transmis au Saint Patron de la Lorraine : ses réponses seront envoyées aux enfants grâce au site. Alors, à vos claviers !

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 27 novembre, de 9 h à 11 h, salle du Conseil de la Vie Locale, au Village.

Journée d'accueil des nouveaux Laxoviens

Bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune !

Le Maire et les élus municipaux recevront les nouveaux habitants de Laxou **samedi 13 novembre prochain**.

La rencontre se déroulera selon le programme suivant :

- **9 h 30** : petit déjeuner d'accueil au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), 23 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf.

- **10 h 15** : visite commentée de la commune en bus.

- **11 h** : réception à l'Hôtel de Ville.

- **12 h** : retour au CILM en bus.

Pour les participants qui le souhaitent, un bus partira du parking de la Mairie vers le CILM à 9 h.

Inscriptions en Mairie : 03 83 90 54 70 ou sur www.laxou.fr jusqu'au 10 novembre.

Remise de médailles

Le Maire, Laurent GARCIA, avait convié au CILM, le 19 octobre dernier, l'ensemble du personnel communal, afin de remettre la Médaille du travail à plusieurs agents.

Marie-Claire CHANRION, Christine DUCHAINE, Philippe FAIEFF, Maurice LÉONARD et Claudine MALGRAS ont reçu la Médaille d'Or (35 ans de service) ; Nadine BALICKI, Noël BAUER, Bernard CZOLNOWSKI, Françoise HISLEN, Marie LARGUÉCHE, Jean-Michel PERRIN, Micheline VAUTHIER ont reçu la Médaille de Vermeil (30 ans) ; Henri-Paul BALANDA, Dominique BRUDER, Emmanuelle MAILLARD, Josyane QUQUE, Chantal STAAL, Myriam TRITZ-MEYER et Dominique VEHERT ont reçu la Médaille d'Argent (20 ans).



Par ailleurs, Laurent GARCIA a rendu hommage à Bernard COUCHOT, Maurice GÉGONNE, Françoise HISLEN, Isabelle VILLARET et Marie-Claude VOIRIN,

qui viennent de prendre leur retraite.

La cérémonie a pris fin autour du verre de l'amitié, en toute convivialité.

Extrait du Compte Administratif 2009

La loi d'orientation n° 92-125 du 8 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants d'insérer dans une publication locale des données synthétiques sur la situation financière de la commune. Elles sont détaillées ci-dessous, avec le comparatif 2008.

	Informations financières - ratios* -15 272 habitants	Valeurs 2008 15 898 habitants	Valeurs 2009 15 777 habitants
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	652	648
2	Produit des impositions directes/population	189	203
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	686	707
4	Dépenses d'équipement brut/population	92	77
5	Encours de dette/population	247	272
6	DGF/population	156	156
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,22 %	62,27 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	47,98 %	48,91 %
8 bis(1)	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	76,25 %	77,85 %
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	100,02 %	97,11 %
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	13,44 %	10,88 %
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	36,05 %	38,48 %

8 bis(1) : Ce coefficient traduit le niveau de pression fiscale obtenu par application des taux nationaux moyens d'imposition. L'ensemble de ces coefficients est à relativiser car pour les communes appartenant à un groupement intercommunal, comme Laxou qui est membre de la Communauté urbaine du Grand Nancy, le ratio 8 prend en compte 3 taxes communale (TH, TFB, TFNB) et le 8 bis les 4 taxes : 3 précédentes et la TPU.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont contenues au même niveau ; par ailleurs, le produit des impositions directes progresse de 7 %, ceci alors que la Ville de Laxou a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition maîtrisés par la Mairie, tout en désendettant la commune.

Les dépenses d'équipement brut diminuent par suite de la pluriannualité des investissements et un décalage sur l'exercice 2010 de travaux effectués sur les bâtiments communaux a été opéré. D'autre part, l'augmentation de l'encours de dettes correspond à un emprunt débloqué en fin d'année : ces ressources, non mises en réserve, sont incluses dans le résultat reporté sur 2010.

« Au global, les coefficients de mobilisation du potentiel fiscal sont stabilisés, ce qui préserve la souplesse financière indispensable à une gestion saine de notre Ville », indique Marcel FRESSE, adjoint au Maire délégué aux finances.

Ravalement de façades

Dans le but de contribuer à son embellissement, la Ville de Laxou poursuit sa campagne d'octroi de primes municipales pour le ravalement de façades. Le secteur rues du Plateau et du Petit Arbois reste concerné par ces primes, jusqu'à la fin de cette année.

Par ailleurs, sous la houlette de Gilbert ANTOINE, adjoint au maire délégué à l'environnement et l'urbanisme, et Laurence WIESER, conseillère municipale déléguée, la Ville a mis en place début 2010 une campagne incitative de ravalement de façades sur son territoire, qui concerne spécifiquement les immeubles Art Déco. La prime municipale est allouée pour le périmètre formé par les boulevards Foch et Zola et la rue Poincaré, durant la période 2010-2011-2012.

Avant



Après



Le service de l'urbanisme - 03 83 90 54 60 - ainsi que l'ARIM Lorraine - 03 83 37 20 24 - peuvent apporter tout renseignement complémentaire : précisions sur les secteurs éligibles, aide à l'élaboration des dossiers, ...

Amélioration de l'Habitat

La Ville de Laxou est concernée par le Programme d'Intérêt Général (PIG), lancé en 2010 par la Communauté urbaine du Grand Nancy pour traiter l'habitat très dégradé et énergivore.

Grâce à ce programme, propriétaires occupants ou bailleurs (de logements occupés ou vacants) confrontés à des problèmes en matière de réhabilitation, peuvent bénéficier d'aides financières

et fiscales et de conseils personnalisés en matière de rénovation de l'habitat et de maîtrise de l'énergie.

L'animation du dispositif a été confiée au Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54) qui accompagne ainsi le propriétaire concerné, gratuitement et sans engagement de la part de ce dernier, dans les différentes étapes de son projet.

Pour tout renseignement, contacter Le CAL 54 :

12 rue de la Monnaie à Nancy
Tél. : 03 83 30 80 60

cal@cal54.org

ou le service de l'urbanisme de la mairie de Laxou, tél. : 03 83 90 54 60
contact@laxou.fr.



Restitution de compost

Vendredi 12 novembre 2010 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, rue de la Toulouse, complexe sportif Gaston Lozzia.

Distribution gratuite et ouverte à tous.



Arbres et végétaux - Réglementation

Les articles 670 à 673 du Code Civil énoncent les règles de plantation des arbres et arbustes en limite de propriété et précisent les droits et obligations des propriétaires et de leurs voisins.

Le propriétaire du terrain sur lequel « avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, ... » (article 673). Tout propriétaire est donc tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative. Le voisin n'a pas le droit de couper ces branches, mais il a le droit d'exiger qu'elles le soient.

Par contre, le voisin a le droit de couper les racines jusqu'à la limite séparative. Il faut cependant être conscient du fait que couper soi-même les racines d'un arbre peut mettre en danger la vie de

celui-ci ou causer préjudice. Cet acte n'est pas sans incidence, il engage la responsabilité de son auteur.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (décret du 26 août 1987).

Par ailleurs, il convient de veiller à respecter l'arrêté préfectoral du 15 juillet 1991 réglementant ce type d'activité.

L'utilisation, sur le territoire communal, des tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses et autres engins à moteur ne peut être effectuée que :

- de 8 h à 20 h, les jours ouvrables,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les samedis,
- de 10 h à 12 h, les dimanches et jours fériés.



Jardin des saveurs



Cette année encore, la Ville de Laxou a souhaité participer à la manifestation «Jardin extraordinaire : Saveurs d'au-

tomne» organisée par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Le service municipal des espaces verts a ainsi créé une décoration florale sur le thème des sentiers de Laxou, afin de présenter et valoriser quelques-unes des originalités du territoire communal : les coteaux, les sentiers, les sources,...

Gérard JACQUOT, Thierry MEYER, Jean-Claude DELAVAL, Eric MERTA, Fabrice BONDELET et Gérard CUNAT ont réalisé la décoration sur place, dans le parc du Conseil Général. Les visiteurs ont pu la découvrir lors de la manifestation, les 2 et 3 octobre derniers.

Les plantes - arbres, arbustes et vivaces - utilisées pour l'occasion ont ensuite trouvé place dans les différents espaces verts publics de la Commune.

Jardiniers de France

Le club local des « Jardiniers de France » organise deux animations à Laxou. Tout d'abord, le 5^e Troc plantes d'automne, **samedi 13 novembre, de 14 h à 17 h**, à la salle Caurel, aux Provinces. Au programme : bourse aux plantes avec échange de graines, de plantes, de bulbes, ...

Michel Fontaine prodiguera ses conseils sur les décoctions, macérations, et infusions. Des stands permettront aux visiteurs de se renseigner notamment sur les bonzaï, l'art floral Ikebana, la taille et la greffe des fruitiers, le lombricompost. Entrée libre.

Puis, **samedi 27 novembre, de 14 h à 16 h 30**, l'association organise, également à la salle Caurel, une réunion sur le thème « Art floral occidental et Ikebana », animée par Marilynne Bodelet. Entrée libre sur présentation de la carte de membre. Possibilité d'adhésion sur place.

2 et 3

ALSH 6/16 ans : vacances de la Toussaint.
6/12 ans : 8 h 15-12 h / 13 h 30-17 h avec possibilité de restauration sur place le midi.

12/16 ans : différentes activités sportives et culturelles seront proposées tous les après-midis.

Ecole Victor Hugo.

9 h-17 h

Stage judo-multisports par l'Amicale Laïque Victor Hugo.

Catégorie Benjamin, nés jusqu'en 2000 et enfants nés entre 2001 et 2007.

Dojo et gymnase Victor Hugo.

3

18 h 30 - **Mon cinéma.**

Rencontre-débat autour de films, animé par Patrick Braganti.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

6

14 h 30 - **Club de lecture**, animé par Martine Simon.

Otage d'Elie Wiesel

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

9

18 h : **Cinéma** : "Arthur et les Minimoys 3 : La Guerre des Deux Mondes", de Jean-Luc Besson.

CILM.



20 h 30 : **Concert "Just in Time" avec Marie Ossagantsia et Sylvain Courtney.**

Un duo tout en finesse et au répertoire varié qui accueillera pour

l'occasion un invité surprise aux percussions. Gratuit. Espace Europe.

12

17 h 30 - **Fête de la Saint-Martin.**

Parking de l'Hôtel de Ville.

13

9 h 30-13 h - **Journée d'accueil des nouveaux Laxoviens.** (p. 3)

14 h 30 - **Concours communal 2010 des Maisons, balcons, jardins fleuris et potagers.**

Remise des prix.

Espace Europe.

18 h - **Conférence-débat sur le thème de la "démarche qualité dans le champ médico-social Analyses critiques et**

perspectives éthiques et pratiques" organisée par l'association ALODC.

Salle Colin.

17

18 h 30-20 h - **Conférence santé 2010 "Un défi pour la vie : le défibrillateur".** (p.11)

Espace Europe.

18

Cinéma.

17 h 30 : "Arthur et les Minimoys 3 : La Guerre des Deux Mondes", de Jean-Luc Besson.

20 h 30 : "Donnant donnant", d'Isabelle Mergault.

Salle Pergaud.

19 et 20



Les 20 ans de la Bibliothèque - Médiathèque Gérard Thirion.

La Médiathèque Gérard Thirion fête ses 20 ans. A cette occasion, des animations seront proposées aux usagers. Pour les Laxoviens, cela sera aussi l'occasion de découvrir un endroit aménagé différemment, lumineux, convivial, prolongé par une terrasse bois de 76 m². Chansons, morceaux musicaux, contes, danses, concours de dessin, combats d'improvisation émailleront cet anniversaire.

Programme :

19

18 h : concert des Potes à Joe

19 h 30 : chorale Dynamifasol

20

10 h : concours de dessins pour les enfants par le Cercle des Arts

11 h : chorale Faridol

11 h 30 : lecture à voix haute par Annick et Roger Elias

14 h : concert Arnaud Cayuela

15 h : danse hip-hop (Crazy-Team et Simply Odd)

15 h 30 : contes pour enfants par Simone Devazelle

16 h : combats d'improvisation

17 h 30 : souscription du livre sur Laxou de Daniel Verdenal

18 h : gâteau d'anniversaire et récompense des gagnants des différents concours.

20 et 21 novembre

13 h-19 h - **Fête du jeu.**

Ludothèque "Le Petit Navire".

20

20 h 15

Grand Loto annuel organisé par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf.

Salle des spectacles - CILM.

22

17 h 30 - **Conférence santé 2010 "sensibilisation sur l'évolution de la surdité"**

par Madame Henry, Présidente de l'association Espoir Lorrain des Devenus Sourds et par Madame Laguerre, audioprothésiste.

Espace Europe.

23

14 h - **"Après-midis dansants"** par l'association Cap Danse.

Danse de société pour débutants ou confirmés.

Salle des Banquets - CILM.

24

16 h - **Conte de fin d'année** par Chantal Kahl.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

24 novembre et 15 décembre

"L'heure du conte".

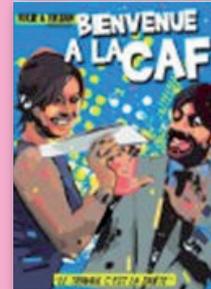
A livre ouvert : 15 h (enfants jusqu'à 5 ans).

16 h (enfants à partir de 6 ans).

Bibliothèque-Médiathèque du Champ-le-Bœuf - CILM.

25

20 h 30 : **Les Jeudis de Pergaud : "Bienvenue à la CAF".**



Pièce de théâtre comique sur le monde du travail.

Salle Pergaud.

27

14 h-16 h 30 - **Réunion sur le thème "Art floral occidental et Ikebana"**.

Salle Caurel.

20 h 30



Quand le rock énérgique de Clo rencontre le style pop intimiste de Frédéric Truong.

Les deux artistes partageront la scène de l'Espace Europe mais aussi leurs univers à travers un concert acoustique qui promet un savoureux mélange à la fois doux et rythmé.

www.frederictruong.com.
Espace Europe. Tarif unique : 5 €.

29 au 6 décembre

Bourse aux jouets par l'Association de quartier du Champ-le-Bœuf.

Dépôt : mardi 30 novembre de 14h à 19h

Vente : jeudi 4 décembre de 14h à 19h

Retraits : lundi 6 décembre de 17h30 à 19h15.

CILM.

30

Marche de 9 kms à La Forêt de Haye par l'association Sac au Dos.

RDV parking de la salle Colin à 13 h 30

Participation de 2 € au bénéfice du TELETHON.

DÉCEMBRE

2 décembre au 8 janvier 2011

Marion Duval, illustratrice

"Livres d'enfants mais pas seulement !"

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

TELETHON

Du vendredi 3 à 12 h au samedi 4 à 18 h

30 h d'endurance pour le Téléthon (course, marche) par l'Association World Trailander.

Parcours de santé de la Sapinière.

4

14 h à 17 h 30 - Les Assauts du cœur par le Cercle d'escrime de Laxou

Compétition amicale, assauts jeunes et adultes, essais et démonstration d'escrime pour les non licenciés.

Un goûter sera offert aux jeunes.

Gymnase Louis Pergaud - Laxou Village.

9 h à 20 h - Tournoi découverte de Pétéca par le C.L.A.P.S. Enfants, adultes, mixte...

Gymnase Lafontaine - rue de la Moselle.

20 h - Repas choucroute par le Comité des fêtes du Champ-le-Bœuf 20 € le repas.

Salle des Banquets - CILM.

20 h 30 - Téléthon - Concert : chant chorale par l'association Dynamifasol (chorale d'enfants).

Salle Colin.

4 et 5

Championnat d'échecs par équipe jeunes de Nationale 2 par Stanislas Echech.

Samedi 4 à partir de 16 h.

Dimanche 5 à partir de 10 h.

Site Hausermann - Ecole élémentaire Emile Zola.

7

14 h - "Après-midis dansants" par l'association Cap Danse.

Une contribution financière sera demandée aux danseurs.

Salle des Banquets - CILM.

17 h - Défilé de la Saint-Nicolas.

Départ sur le parking de l'Hôtel de Ville.

18 h

Cinéma : "Alpha et Oméga".

CILM.

10

18 h 15

Défilé de la Saint-Nicolas organisé par le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf sur le quartier.

Départ du parking de la Cascade.

Remise de la clé intercommunale à Saint-Nicolas par les 2 maires de Laxou et Maxéville.

Photos des enfants avec Saint-Nicolas.

Distribution de friandises aux enfants présents.

20 h 30 - Soirée cabaret avec Les Anges Chanteurs.



Le spectacle "Rêve" présente, pendant 2 heures, une trentaine de titres de Sinatra à Lisa Minelli en passant par Dalida, Piaf, ...

Salle des spectacles CILM.

11 et 12

11 h à 19 h - Marché de Noël à Heubach, ville allemande jumelée avec Laxou.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie - 03 83 90 54 70 - ou Albert Pussini, Président de l'Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL), par mail : a.pussini@wanadoo.fr

14

14 h 30 - Concert russe.



Dans le cadre de l'année de la Russie, la Ville de Laxou offrira ce spectacle aux aînés laxoviens.

Gratuit - Réservation obligatoire au 03 83 90 54 88.

CILM.

20 h - Audition de Noël par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique (APEM).

Espace Europe.

16 au 20

Exposition de l'association "De fil en aiguilles".

CILM.

17

20 h

Audition de la classe de piano par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique (APEM).

Espace Europe.

18

15 h-18 h - Fête de Noël.

Ludothèque "Le Petit Navire".

20 h 30 - Soirée musique urbaine (hip hop, danses, ...).

Salle Colin.

22

Tout au long de la journée - Fête de Noël.

Halte-garderie "Le Moussaillon".

Tarifs

Cinéma : 5 et 4 € (enfants).

Soirée Cabaret et Les Jeudis de Pergaud : 8 et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements

Mairie de Laxou : 03 83 90 54 54 et sur www.laxou.fr, rubrique « Actualités ».



Réception des enseignants

Jeudi 7 octobre, à l'Hôtel de Ville, le Maire Laurent GARCIA, entouré de Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au maire déléguée aux Affaires Scolaires et périscolaires, et d'Isabelle TAGHITE, conseillère municipale déléguée, ainsi que des agents du Service Education, ont reçu les chefs d'établissements scolaires, les enseignants et les personnels communaux travaillant au sein des établissements scolaires laxoviens.

Philippe PICOCHÉ, Inspecteur d'Académie, Dominique VEILLON-PERRIN, Inspectrice Adjointe de l'Inspection d'Académie, Marie-Claude CLAUDON, Inspectrice de l'Education Nationale, Marie-Josée TOLLINI, Conseillère pédagogique de l'Education Nationale, honoraient de leur présence la réception.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, le Maire a profité de cette manifestation pour rendre hommage à cinq enseignants, partis en retraite :

- Mme **Dominique JACQUEL**, qui a enseigné 24 ans à Laxou (durant 6 ans en tant qu'institutrice à l'école préélémentaire Louis Pasteur, et 18 ans comme directrice de l'école préélémentaire Emile Zola),
- M. **Jean CAILLET**, qui a exercé les fonctions de directeur pendant 8 ans à l'école élémentaire Victor Hugo et 10 ans à l'école élémentaire Louis Pergaud,
- Mme **Michèle SOUVAY**, qui a, pendant 40 ans, prêté une oreille attentive aux enfants scolarisés à l'école Victor Hugo,

à leurs parents ainsi qu'au personnel enseignant, en tant que rééducatrice au Réseau d'Aides Spécialisées pour Enfants en Difficultés (RASED),

- M. **Christian FIX**, qui a enseigné la technologie pendant 22 ans au Collège Jean de La Fontaine,
- M. **François CALIZZANO**, qui fut Chef de travaux durant 28 ans au Lycée Emmanuel Héré.

Enfin, en conclusion, le Maire a informé l'assistance que, le Préfet ayant donné son accord pour la désaffectation des anciens locaux scolaires Pasteur, la Ville de Laxou allait poursuivre activement sa réflexion sur l'implantation d'un pôle petite enfance-jeunesse et de la Maison des Associations sur ce site.

La rentrée scolaire en chiffres

Groupe scolaire	Préélémentaires		Elémentaires	
	Effectifs	Nombre de classes	Effectifs	Nombre de classes
Victor Hugo	96	4 (24)*	108	5 (21,6)*
Louis Pergaud	79	3 (26,3)*	143	6 (23,8)*
Emile Zola	108	4 (27)*	163	7 (23,2)*
Albert Schweitzer	110	5 (22)*	167	7 (23,8)*
TOTAL	393	16	581	25

* (Moyenne enfants / classe)

A la rentrée 2010/2011, début septembre, les effectifs dans les groupes scolaires laxoviens se répartissent selon le tableau ci-contre.

En raison des directives nationales, indépendantes de la commune, visant à limiter la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, l'école préélémentaire Emile Zola est passée de 5 à 4 classes.

D'autre part, chaque année, nous constatons à Laxou une baisse de plus de 10 élèves sur les effectifs globaux.

Ainsi, cette année, la baisse est de 17 élèves (2 en préélémentaire, 15 en élémentaire).

L'Aménagement du Temps de l'Enfant présenté à l'Association des Maires de France



La Ville de Laxou a été reçue par le groupe de travail « éducation » à l'Association des Maires de France (AMF).

Ayant noté que la commune de Laxou était « pionnière en matière d'aménagement du temps scolaire », l'AMF estimait qu'il était intéressant, pour les élus membres du groupe de travail, d'avoir une connaissance approfondie de l'expérience laxovienne de l'ATE qui a fêté ses 15 ans cette année. Les questionnements concernaient tant la mise en place de ce dispositif avec un rythme scolaire atypique, que les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les conséquences financières, ...

Ainsi, Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au maire déléguée aux affaires

scolaires et périscolaires, et Lionel DEMANGE, chef du service Education, se sont rendus à Paris pour présenter les aspects du dispositif ATE. Toutes les caractéristiques et l'historique de l'ATE ont été rappelés, en particulier l'effort financier consenti par la commune, puisqu'en raison des désengagements de l'Etat et du Conseil Général, 99 % du budget de l'ATE est désormais financé uniquement par la Ville de Laxou.

Ce fut aussi l'occasion d'affirmer que la municipalité actuelle maintiendra cette spécificité laxovienne, à laquelle les élus, les enseignants comme les parents et les habitants, sont attachés.

Le BIO dans les cantines

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Laxou, propose un repas bio par mois aux enfants déjeunant dans ses restaurants scolaires. Les enfants apprécient particulièrement ce moment !

Pour mémoire, le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif d'intégrer au minimum 20 % de produits en bio d'ici 2012 dans les restaurants scolaires : Laxou est déjà en avance !

Les prochains repas sont prévus mardi 16 novembre et mardi 14 décembre.



Le Conseil Municipal d'Enfants



Félicitations aux nouveaux élus par leurs camarades des classes de CM1 et CM2 membres du Conseil Municipal d'Enfants à l'occasion des élections organisées récemment dans les écoles de la Commune, et grand merci aux enseignants d'avoir permis ces élections pendant le temps scolaire !

Mardi 19 octobre, lors de la séance plénière de début d'année, présidée par le Maire Laurent GARCIA et par les élus adultes en charge du Conseil Municipal d'Enfants, les jeunes élus ont pu réfléchir aux projets et dossiers sur lesquels ils aimeraient travailler. Outre les propositions afin d'améliorer le cadre de vie,

cette année sera tout particulièrement orientée vers le thème de la solidarité internationale. Différentes interventions sont d'ores et déjà programmées : Mme Gilberte MULLER, de la section départementale de l'UNICEF, Monsieur Albert PUSSINI, Président de l'Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL) et Monsieur Jean-Marie HERBIET, Président de l'association laxovienne Vietnamitié. Tour à tour, ils viendront évoquer les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants dans le monde, telles la sécheresse au Mali, la pauvreté au Vietnam, et envisager les actions que les jeunes élus pourraient mener à leur niveau dans le domaine humanitaire.

Des projets ludiques sont aussi prévus, et tout d'abord la participation aux défilés de la Saint-Nicolas !

Des nouvelles des jumelages

avec Heubach (en Allemagne)



Les rencontres se sont succédées tout au long de l'année entre les habitants des deux Villes : élèves du collège Victor Prouvé et du Gymnasium de Heubach, sportifs, ... La dernière en date a eu lieu en juillet à Heubach, à l'occasion de la « Kinderfest » (fête des enfants) : défilés, animations ont ponctué la manifestation.

Un déplacement est prévu à Heubach, les 11 et 12 décembre, à l'occasion du « Kugelmarkt » (marché de Noël).

avec Anderamboukane (au Mali)

Lors d'une visite à Laxou en juillet, Aroudeïny Ag Hamatou, Maire d'Anderamboukane, a fait état de la crise géopolitique qui secoue actuellement le

Mali, ainsi que des dégâts occasionnés par la sécheresse, particulièrement virulente cette année : le maire Laurent GARCIA l'a assuré du soutien de la Ville de Laxou face à cette dramatique situation.

Le Conseil municipal, le 30 septembre dernier, a voté une subvention exceptionnelle de 2 000 €, qui permettra d'assurer le bon fonctionnement et la maintenance du réseau d'adduction d'eau de la Commune.



avec l'Italie

Un projet de jumelage avec une ville italienne est en cours d'étude. La région retenue est la Vénétie, dotée de multiples attraits touristiques. Le collège Victor Prouvé, qui, grâce à sa section « européenne », propose un apprentissage renforcé de la langue italienne, a

pris une part active dans le montage du dossier.

La Ville pourrait être celle de Tezze sul Brenta.



avec Hué (au Vietnam)

Des contacts ont été pris avec la Ville de Hué. Anne-Sophie ROY, adjointe au maire déléguée aux jumelages et aux relations internationales, a rencontré les autorités vietnamiennes, munie d'une lettre de soutien de la Ville de Laxou. Les échanges que l'association laxovienne Vietnamitié y développe dans les domaines de l'art, de l'artisanat, de la culture, de la science et de la technique, sont appréciés par les deux communes.

2 bénévoles associatifs nous ont quittés



Jeanne ZINGRAFF s'est éteinte lundi 23 août dernier à l'âge de 90 ans.

Née à Montigny-les-Metz le 4 décembre 1919, Jeanne

a grandi en Moselle où elle a débuté sa vie professionnelle comme artisan

dans la couture. En 1965, Jeanne emménage aux Provinces, au bâtiment Champagne qu'elle n'a jamais quitté. Elle a élevé seule ses 5 enfants, Roland, Christiane, Jean-Marie (décédé en 2007), Brigitte et Sabine.

Femme de caractère et très active, c'est à sa retraite début des années 80 qu'elle s'investit dans la vie de son quartier. Elle devient présidente de la section de Laxou de la FRAL (Fédération Régionale des Amicales de Locataires), avant de devenir également présidente

fédérale régionale de Lorraine. Par son investissement, Jeanne a largement contribué à la réhabilitation des Provinces : qualifiée parfois d'autoritaire mais toujours dans l'intelligence et la constructivité, Jeanne avait toujours le souci d'aider les autres. Elle a également été administrateur à la SAHLM de l'Est (aujourd'hui Batigère).

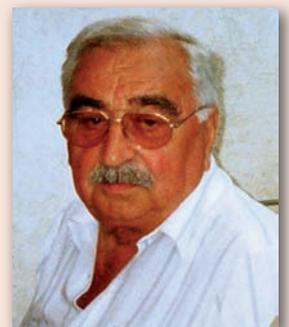
Sa passion était de donner aux autres, avec un esprit de famille bien présent.

Michel CHARDIN nous a quittés samedi 2 octobre 2010.

Né à Laxou boulevard Emile Zola en 1929, il arriva dès 1934 avenue Pierre Curie. Il y grandit et épousa en 1950 une de ses voisines, Janine LEDOUX : il ne quitta plus cette rue et y éleva ses deux enfants, Philippe et Sylvie. Michel fit toute sa carrière professionnelle chez Berger-Levrault pour terminer di-

recteur du service informatique. Passionné de sport et particulièrement de football, il y consacra son temps libre. Elu municipal et adjoint aux sports jusqu'en 1983, c'est sous sa houlette que furent construits les premiers terrains de foot laxoviens à la Sapinière. Dans cette même période de sa vie, il participa à la fondation de l'ASNL dont il fut vice-président.

Président de l'OMASC, Michel se mit également au service du dynamisme de la vie associative laxovienne.



Ateliers d'informatique seniors



La Ville de Laxou propose des cours d'informatique gratuits à destination des seniors laxoviens. Ces ateliers ont lieu de 17 h 30 à 19 h, hors vacances scolaires, sur les sites multimédia des écoles. Ils permettent soit de s'initier à l'informatique et à l'utilisation d'In-

ternet, soit de se perfectionner. Les séances débiteront mi-novembre. D'autres ateliers, permettant de monter ou développer des projets personnels, seront organisés en mai.

Renseignements et inscriptions au 03 83 90 86 86.

Colis de Noël - Personnes âgées de plus de 70 ans

Les inscriptions pour bénéficier d'un colis de Noël seront prises jusqu'au 9 novembre au Centre Social Communal, place de l'Europe aux Provinces.

Des permanences seront également assurées aux dates, horaires et lieux suivants :

Lundi 8 novembre, de 9 h à 11 h 30, au CILM et à la salle MONTA.

Mardi 9 novembre, de 9 h à 11 h 30, à l'Hôtel de Ville.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 03 83 90 86 86.

Permis de conduire, remise à niveau

La Ville de Laxou, en partenariat avec l'auto-école ABS, sise à Laxou, propose, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises, une séance de remise à niveau des acquis du permis de conduire à l'intention de seniors laxoviens.

Organisée à titre gracieux, elle sera animée par Monsieur KARA, gérant et moniteur de l'auto-école et se déroulera le **mardi 30 novembre, de 14 h à 17 h, au centre Social Communal, salle Marcel Noël.**

Le nombre de places étant limité à 15, il convient de s'inscrire en contactant le **03 83 90 86 86.**

D'autres séances seront organisées courant 2011 : les dates seront communiquées au fur et à mesure de l'élabo-ration du calendrier.

CONFERENCE SANTÉ : « Un défi pour la vie » : Le défibrillateur

Animée par :

M. le Docteur Claude VAROQUI, Médecin Praticien Hospitalier SAMU, SMUR, Directeur Médical du C.E.S.U. (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence),

et

Jean-Michel KLEFFERT, Directeur Technique du C.E.S.U., Directeur de l'I.R.F.A. (Institut Régional de Formation d'Ambulanciers) du Centre Hospitalier Universitaire de NANCY

Mercredi 17 novembre 2010 de 18 h 30 à 20 h - Espace Europe - Avenue de l'Europe - Laxou Provinces.

Face à cet enjeu de Santé Publique, dans le cadre de la politique santé qu'elle mène envers les habitants, la Ville de Laxou va procéder à l'installation de défibrillateurs. L'Equipe du CHU de Nancy apportera toutes informations, réponses à vos interrogations et inquiétudes éventuelles quant à l'importance

de l'utilisation de ces matériels.

Nous sommes tous concernés : l'arrêt cardiaque, le respect de la chronologie des comportements et c'est une vie qui peut être sauvée... Ouvert à tous.



La prévention avec la Police Municipale : aux véhicules sur les trottoirs !

L'Article R413.18 du Code de la Route précise que « la conduite d'un véhicule à une vitesse excessive sur un trottoir ou un terre-plein aménagé en parc de stationnement est interdit, et puni d'une contravention de deuxième classe, à savoir 35 euros ».



Rappel de la notion de véhicule : un vélo, un cyclomoteur, ou un véhicule automobile entre dans la catégorie des véhicules.

Rappel de la notion de vitesse excessive : une vitesse est considérée excessive si elle gêne les usagers réguliers de la voie. Le trottoir étant destiné aux piétons, la circulation sera jugée excessive dans le cas où elle dépassera 5 km/h.

De plus, si la circulation d'un vélo, cyclomoteur ou voiture est de nature à présenter un danger immédiat, les forces

de l'ordre pourront relever l'infraction pour une mise en danger d'autrui. Outre le caractère réglementaire de la circulation interdite sur trottoir des véhicules, le bon sens et le civisme doivent nous inciter à respecter les lieux destinés à chaque usager : **les piétons sur le trottoir et les véhicules sur la chaussée.**

Pour protéger les piétons, des plus jeunes aux plus âgés, faisons preuve de civisme !

Police Municipale : 03 83 90 54 90.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL séance du 30 septembre 2010

Subventions exceptionnelles

Une subvention de 250 € est attribuée à l'association Provinces en Fête, afin de l'aider à développer ses activités à destination des habitants du quartier des Provinces, notamment les plus jeunes.

Une subvention de 300 € est attribuée à l'association CLAPS (Club LAXOVIEN de Pétéca Sportive), afin de lui permettre de renouveler une partie de son matériel et d'aider ses adhérents à perpétuer leurs exploits sportifs, (en 5 ans, 8 titres de champion de France, toutes catégories confondues).

« Pass'Loisirs CAF »

Le « Pass'Loisirs CAF » permet aux jeunes âgés de 11 à 16 ans de bénéficier d'une remise de 50 € sur le montant de leur inscription, cotisation ou licence, si l'activité choisie est encadrée et suivie pendant une période d'au moins trois mois.

La CAF verse ainsi une subvention aux collectivités locales organisatrices de loisirs à caractère sportif, culturel ou socio-éducatif (hors Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ayant signé une convention de partenariat.

Il est décidé de renouveler pour l'année 2010 l'adhésion de la Commune à ce dispositif.

Dispositif de Réussite éducative

La Ville de Laxou s'est engagée dans un dispositif de Réussite éducative, qui a pour but d'accompagner des enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et des retards scolaires.

Différentes actions ont été mises en place pour aider à l'apprentissage de la langue et de la lecture et/ou l'écriture pour les plus petits.

Les élèves des collèges bénéficient quant à eux d'actions sportives, culturelles et d'accompagnement à la scolarité.

Afin d'assurer la reconduction de ces actions pour l'année scolaire 2010/2011, une convention sera signée entre la Commune de Laxou qui assure le recrutement et la rémunération des personnels en charge de ces actions et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Laxou, lequel rembourse à la Commune des frais afférents.

Rapports annuels de la Communauté urbaine de Grand Nancy

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation des rapports de l'année 2009 sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement et sur la qualité du service public d'élimination des déchets, rapports établis et transmis par la Communauté urbaine.

Documents disponibles en Mairie, service Secrétariat Général-Communication.

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE séance du 24 septembre 2010

Coopération internationale – Fonds Eau 2010

Dans le cadre de sa politique internationale de solidarité, la Communauté urbaine accompagne des organismes de l'agglomération œuvrant dans le domaine de l'eau et l'assainissement, en soutenant financièrement leurs projets.

Le Comité de sélection Fonds Eau a émis un avis favorable pour le projet « Renforcement fonctionnalité et gestion de l'adduction d'eau à Anderamboukane au Mali » porté par l'Association Comité Jumelage Laxou (ACJL), complémentaire à la construction d'une mini adduction à Anderamboukane en 2008 à laquelle le Grand Nancy avait participé financièrement à hauteur de 45 000 €. Le coût total du projet est de 20 138 €. Une subvention de 5 049 € sera attribuée à l'ACJL.

Abattement de taxe d'habitation

A compter de 2011, en application de la réforme de la taxe professionnelle, le Grand Nancy percevra l'intégralité de la part de la taxe d'habitation perçue jusqu'en 2010 par le département de Meurthe-et-Moselle.

Le transfert est susceptible d'avoir une incidence minime sur la cotisation de taxe d'habitation due par certains ménages. Une charge fiscale supplémentaire de 10 € pourrait peser sur les foyers de l'agglomération ayant trois personnes à charge, augmentée de 10 € par personne supplémentaire.

En parallèle, une partie de la population à faibles ressources verra son montant de taxe d'habitation limité à 3,44 % du revenu et ne sera pas concernée par ces ajustements.

Il est décidé de porter le taux d'abattement à 20 % à compter de la troisième personne à charge, afin de garantir à chaque foyer fiscal que le transfert de fiscalité du Département n'affectera pas le montant de taxe d'habitation.

Par ailleurs, il est décidé, à compter du 1^{er} janvier 2011, un abattement supplémentaire en faveur des personnes handicapées et des titulaires d'une carte d'invalidité. Cet abattement correspond à 10 % de la valeur locative moyenne, soit, à titre indicatif, une diminution de plus de 330 € de la base d'imposition des contribuables concernés.

Cet abattement n'est soumis à aucune condition de revenus et peut se cumuler avec l'abattement pour charges de famille.

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Chères laxoviennes, chers laxoviens,

En réaction aux propos tenus par le Monsieur le Maire à notre rencontre dans le précédent numéro de Laxou Actualité, **il semble utile de préciser nos prises de décisions sur la gestion de notre commune.**



Dans un premier temps, M. le Maire dit « les élus socialistes réclameraient des hausses d'impôts » ; rappelons que si l'impôt est utile pour financer des projets, il n'a de sens que dans cette perspective.

Avec des excédents de plus de 2 millions 448 mille euros en fonctionnement et de 286 000 euros d'investissement sur un budget communal de 15 millions, ce sont des décisions inverses que nous préconisons : soit une réduction de la voilure budgétaire

correspondant à la taille réduite des ambitions du Maire, soit la définition concertée de projets permettant de dépenser le budget prévu, sans l'augmenter d'un centime. Dans ce contexte nous avons proposé de voter comme la loi l'autorise, l'exonération de 10 % sur la taxe d'habitation pour les personnes handicapées, proposition que M ; le Maire a refusé.

Deuxièmement, « nous serions contre le logement social ». En réalité, nous avons écouté l'inquiétude des riverains de la rue de la République. Ceux-ci s'inquiètent d'une circulation automobile plus importante et des nuisances qui peuvent en découler dans le cadre de construction d'immeuble pour de l'accession à la propriété et du locatif sur le site Trapil, en bas de la rue de la République. Deux élus de notre groupe siègent chacun dans un conseil d'administration d'organisme HLM pour défendre un logement pour tous. Nous vous lais-

sons donc apprécier les fictions du Maire...

La démagogie semble être une vertu partagée du plus haut niveau de l'état jusque dans certaines communes. La flatterie, les embrassades, les trahisons ne constitueront jamais un projet durable et respectueux des différences.

Je dirais simplement sans besoin d'empreint à un auteur pour exprimer ma pensée ni pour afficher ma culture que **la suffisance nourrit la certitude et la certitude stérilise la pensée.** Modestement mais avec ambition et détermination les élus socialistes et des habitants de plus en plus nombreux souhaitent une gestion rigoureuse et apaisée de notre ville dans un environnement respecté.

Pour les groupe des élus socialistes :

www.laxou-avenir.fr

Christophe GERARDOT

(NDLR : texte et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par l'auteur).

Droit de réponse du Maire (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002- Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition).(Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

« **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire** » (Voltaire)

Est-il vraiment nécessaire de répondre à cette opposition qui, avec mauvaise foi et arrogance, affirme régulièrement en Conseil Municipal le contraire de ce qu'elle a annoncé

quelques jours auparavant en commission municipale de travail ?

Voilà une bien curieuse manière de traiter la démocratie et de considérer la population...

Quant aux propos ci-dessus, ils démontrent clairement **la profonde méconnaissance qu'a l'auteur des règles élémentaires de la gestion communale !** (cf. Compte Administratif p.3).